53e AFBS Rapport du Comité

Also available in DE and EN and the synopsis of AFBS Activities: LINK.

53e AFBS Rapport du Comité

Executive Summary

Les banques étrangères sont présentes en Suisse depuis plus de 150 ans et se sont d'abord concentrées sur les clients internationaux. Suite à la transaction UBS-CS, les banques étrangères se positionnent comme alternatives pour les entreprises suisses. L'Association vise à mettre en évidence le rôle et les contributions des banques étrangères à l'économie suisse et à la connectivité internationale. Les médias et les politiques s'intéressent de plus en plus aux activités des banques étrangères au-delà de la banque privée. Les banques étrangères jouent un rôle crucial en permettant aux entreprises suisses d'accéder aux marchés mondiaux et à l'expertise internationale. La diversité et l'expertise des banques étrangères renforcent l'attrait de la Suisse en tant que centre financier. Les services bancaires transfrontaliers restent essentiels mais sont confrontés à des défis en raison des réglementations UE telles que CRD6, qui exigent des présences locales pour certains services. Le Berne Financial Services Agreement avec le Royaume-Uni devrait stimuler les relations bancaires bilatérales. Les ajustements réglementaires qui suivent la transaction UBS-CS doivent assurer la stabilité sans surcharger les petites banques. L'enthousiasme initial pour la numérisation est retombé en raison de la longueur et imprévisibilité des processus d'approbation.

Les banques étrangères font partie intégrante de l'écosystème financier suisse, apportant une expertise internationale, encourageant l'innovation et soutenant les avancées réglementaires et numériques. AFBS défend leurs intérêts et veille à ce qu'elles continuent de contribuer à l'économie suisse et à la connectivité mondiale. AFBS facilite la collaboration entre les membres par le biais de tables rondes et de groupes de travail.

Prise de position

Les banques étrangères sont présentes en Suisse depuis plus de 150 ans sans interruption. Jusqu'à présent, elles privilégiaient les affaires avec les clients internationaux et se focalisaient moins sur le marché local suisse. Cette situation a commencé à changer il y a quelques années ; des banques de détail en mains étrangères sont devenues actives en Suisse également dans les affaires intérieures et depuis la transaction UBS CS et la disparition du marché de la seule banque de crédit internationale suisse, les banques étrangères se positionnent comme alternative – avec un grand succès.

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

Cette mutation de la place financière a également donné un nouveau rôle à notre Association. Depuis sa création en 1972, celle-ci s'est surtout concentrée sur l'information et la constitution d'un réseau entre ses membres et sur la défense de leurs intérêts auprès des associations faîtières et des autorités. Le désir s'est maintenant éveillé d'expliquer au public intéressé la contribution des banques étrangères à l'économie suisse et à son réseau international. Le Comité a donc décidé de faire appel à une agence et depuis, Communication and Public Affairs est un nouveau domaine d'activité du secrétariat.

Relations publiques

Les activités de relations publiques de l'Association ont pour premier objectif d'expliquer, de présenter et de mettre en perspective le rôle et la contribution des banques étrangères en Suisse. Les rencontres avec les médias, l'administration et le monde politique suscitent un vif intérêt. Il est étonnant de constater l'ampleur du désir de discussions axées sur d'autres activités bancaires que le private banking. L'Association trouve de nombreux journalistes intéressés qui se penchent volontiers sur le rôle des banques étrangères en tant que fournisseurs de crédits, émetteurs de produits du marché des capitaux, financeurs du négoce en matières premières ou dépositaires de titres. Les discussions de fond sont utiles pour mettre en évidence l'interconnexion des opérations financières internationales. Les interdépendances sont importantes et les liens entre les acteurs et les places financières sont complexes. La Suisse, petit pays doté d'une grande place financière, doit faire preuve de prudence à cet égard : maintenir ses valeurs sans être protectionniste ; ne jamais oublier que de nombreuses entreprises « suisses » ont été créées par des étrangers et que la présence d'entreprises internationales contribue largement à l'attractivité du pays.

Ces activités émanent en premier lieu du Secrétariat de l'Association, mais elles mettent en avant les banques dans leur grande diversité. Il s'agit de montrer toute la diversité des prestataires de services financiers présents dans notre pays, toute l'étendue de la palette des services proposés, ainsi que toute la profondeur des connaissances disponibles, notamment sur les questions internationales.

Place financière internationale

Depuis la transaction UBS-CS, force est de constater qu'il n'existe plus de banque commerciale sous contrôle suisse qui soit active au niveau international. UBS est leader dans la gestion de fortune, mais n'a jamais fourni aux petites, moyennes et grandes entreprises les services financiers dont elles ont besoin pour leur expansion internationale. C'est là que les banques étrangères en Suisse peuvent apporter une contribution importante à l'économie suisse. Pour nombre d'entre elles, les maisons mères sont actives dans les affaires commerciales et disposent de réseaux étendus et d'une grande expérience, que ce soit dans le monde entier ou dans certaines régions. Aucune banque étrangère n'établira l'ensemble de la chaîne de création de valeur des activités commerciales en Suisse et peu d'entre elles couvriront tous les marchés mondiaux, mais grâce à leur présence nombreuse dans le pays, elles donnent aux entreprises établies l'accès à leur réseau mondial. Toute entreprise suisse peut accéder aux marchés visés grâce à une banque étrangère.

Alors que certaines banques étrangères sont des banques internationales universelles, d'autres se sont spécialisées dans un modèle d'affaires particulier, mais y sont actives au niveau mondial. Dans tous les cas, les banques étrangères en Suisse donnent à leurs clients un accès à des compétences, des réseaux et des infrastructures à l'échelon international. Il est très précieux pour une place économique et financière internationale de disposer d'une telle diversité d'offres. Le professionnalisme des services fournis et la concurrence qui en découle caractérisent la place financière et la rendent attractive aux yeux de la clientèle

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

internationale. Il ne faut pas sous-estimer l'avantage qui en résulte pour les clients locaux, qu'ils soient privés ou institutionnels. Les établissements financiers mondiaux disposent de compétences spécialisées et réalisent des économies d'échelle qui ne sont possibles que grâce aux grands volumes de transactions. Même une grande banque suisse ne peut guère rivaliser dans cette comparaison mondiale.

Pour une place économique internationale comme la nôtre, il est essentiel que des prestataires internationaux organisés en réseau soient représentés sur place, qu'ils soient nationaux ou sous domination étrangère. Car c'est ainsi que les entreprises locales peuvent obtenir les services bancaires nécessaires à leurs activités. Ainsi, la tâche de la Suisse consiste dans un premier temps à créer des conditions-cadres attrayantes. Car tant que les conditions-cadres seront bonnes, les investisseurs voudront être actifs en Suisse, il y aura de la liquidité sur le marché, l'innovation sera attirée et la croissance aura lieu dans ce pays. La longue tradition d'interconnexion internationale, le multilinguisme, le mode de vie multiculturel, la neutralité, créent un cadre qui n'a pas son pareil.

Prestations de services transfrontalières

Pour les banques en Suisse, la prestation de services transfrontaliers représente toujours un pilier important de leur activité. C'est une particularité dans le contexte international que les banques servent des clients dans des pays où elles n'ont pas de présence physique. Pour de nombreux pays, cette particularité devient un fait de plus en plus difficile à accepter. L'UE poursuit la fermeture de ses frontières avec la Directive CRD6 et oblige les établissements de pays tiers à entretenir leurs relations clients par l'intermédiaire de bureaux locaux et à les comptabiliser sur place. Même s'il existe certaines exceptions pour la prestation de services MiFID dans le domaine de la gestion de fortune, il devient de plus en plus exigeant pour les banques en Suisse d'exercer leur activité avec une clientèle internationale. Comme la CRD6 couvre les « services bancaires de base », les opérations de crédit à partir de la Suisse sont également concernées. Les banques supposent que certaines entreprises de l'UE transféreront des services en Suisse afin de ne pas perdre l'accès à cette source de financement liquide. Il reste à attendre les lois nationales d'application pour connaître la réglementation exacte.

Il est regrettable que ce thème d'une importance capitale pour la place financière et économique ne suscite pas plus d'attention et que la question de la prestation transfrontalière de services financiers ne figure pas dans le mandat de négociation entre l'UE et la Suisse. Le dialogue financier a tout de même été rétabli, ce qui garantit des échanges réguliers.

La compétence, alliée à la stabilité et à la prévisibilité des conditions-cadres locales, continue de représenter un élément central de différenciation de la place financière suisse, qui est apprécié loin à la ronde. Les clients recherchent une relation avec une banque en Suisse afin de diversifier leur exposition au marché et de minimiser les risques. Les banques étrangères en Suisse font valoir leur force auprès de leurs clients : leur réseau international. Celui-ci permet un accès direct aux marchés sur lesquels de nombreuses entreprises suisses disposent de sites de production ou de vente. Ces entreprises sont reconnaissantes de pouvoir travailler avec un partenaire local qui est également présent dans leur pays d'origine. La dimension internationale des affaires se déroule ainsi au sein du même groupe bancaire, ce qui contribue à réduire considérablement la complexité et les coûts.

Le Berne Financial Services Agreement a été signé par le Royaume-Uni et la Suisse et est en cours de mise en

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

œuvre dans les deux pays. Il est prévu que ces travaux soient achevés d'ici fin 2025, de sorte que l'accord puisse entrer en vigueur au plus tard début 2026. Les banques voient un grand potentiel – soit en pouvant servir le marché britannique sans présence locale, soit en rendant la compétence au Royaume-Uni accessible au client suisse et en mettant la compétence suisse à la disposition du client au Royaume-Uni. Si cette évolution devait se concrétiser, la preuve serait une fois de plus apportée que l'ouverture des frontières conduit à davantage de croissance et de prospérité.

Durant l'exercice, l'Association suisse des banquiers a de nouveau intensifié ses contacts dans le contexte international et tout particulièrement dans l'UE et aux États-Unis. Après de longues années, une délégation s'est rendue à Washington D.C. en automne 2024 afin de pouvoir échanger avec des politiciens nationaux et l'administration. Fidèles à leur devise, qui est de servir de maillon de la chaîne à la place financière pour le réseautage international, les banques étrangères ont servi de portier et, par leur présence locale, ont ouvert des portes et facilité les contacts. Ces rencontres ont eu un excellent écho, si bien qu'une visite en retour de députés du Congrès américain en Suisse a eu lieu avant la fin de l'année. Au sein de l'UE, l'Association suisse des banquiers coopère avec le Swiss Finance Council, fondé il y a plusieurs années par les grandes banques. Désormais, toutes les banques sont représentées soit directement, soit par le biais de leur association de groupe, soit par l'Association suisse des banquiers et les activités de lobbying à Bruxelles passent par son intermédiaire. L'ensemble de la place financière suisse peut ainsi profiter d'une présence locale et contribuer de manière coordonnée à une représentation commune des intérêts. Ici aussi, notre Association et ses membres apportent leur aide et mettent leurs contacts et leur réseau au service de la place financière suisse.

Activités à l’échelon national

Sur le plan national, la réglementation de la place financière prend beaucoup de place après la transaction UBS-CS. L'administration fédérale et la FINMA adaptent les lois et les réglementations. Les associations bancaires s'engagent en faveur d'une solution de compromis qui garantit certes la stabilité et la sécurité espérées, mais n'impose pas de charges inutiles, notamment aux petites et moyennes banques. Il convient bien entendu de mettre en œuvre certaines mesures de stabilité reconnues au niveau international et, le cas échéant, de les appliquer aux petits et moyens établissements, comme par exemple les règles de responsabilité ou de transparence. Il faut toutefois éviter que toutes les banques, quelle que soit leur taille et leur orientation commerciale, soient soumises exactement aux mêmes prescriptions. Une banque privée qui sert des clients d'une certaine niche ne représente pas le même risque pour la stabilité de la place financière qu'une banque universelle qui sert des clients privés et des entreprises. Une fois de plus, le grand défi consiste à anticiper l'avenir et les dangers potentiels qui pourraient survenir, et à orienter la réglementation de manière à les éviter – seul l'avenir dira si nous y parviendrons cette fois.

Outre la réglementation visant à éviter une nouvelle crise financière, des adaptations sont également prévues dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent. Alors que l'introduction du registre des ayants droit économiques devrait passer sans trop de controverse au Parlement, de sorte que la législation soit en vigueur à temps pour l'examen national du GAFI, les vagues s'élèvent une fois de plus en ce qui concerne l'assujettissement des conseillers et des avocats. Le Parlement a renvoyé cette partie de la révision de la loi pour qu'elle soit remaniée – cet aspect est également au centre de l'examen national et doit aboutir le plus rapidement possible à une solution acceptée par tous. Notre Association soutient les efforts de l'administration fédérale pour adapter la législation nationale aux normes internationales. C'est la seule manière de maintenir la bonne réputation de la place financière et de préserver son attractivité, et pas seulement pour les banques.

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

Digitalisation

L'euphorie initiale liée à la numérisation du secteur financier a laissé place à un désenchantement modéré. Certaines banques internationales ont revu leurs plans – il semble que les procédures d'autorisation avec la FINMA s'éternisent souvent, ce qui pèse sur le délai de mise sur le marché et fait perdre de l'attrait à la place économique. C'est dommage, car la Suisse était à la pointe, notamment grâce à la FINMA, qui s'est distinguée par son ouverture et sa compétence. Il reste à souhaiter que l'esprit pionnier des débuts guide à nouveau davantage les travaux.

La blockchain n'est plus le seul pôle d'attention. Les utilisateurs trouvent également des solutions dans des structures plus simples. Les négociants en matières premières ont développé une infrastructure qui permet aux participants inscrits – y compris les banques – d'échanger des documents contractuels et de communiquer entre eux via une plate-forme sécurisée. Ce système intéresse également les banques étrangères – leaders dans le financement du négoce de matières premières – car il accroît la sécurité et réduit les risques de défaillance à un coût raisonnable. Une réunion de l'AFBS Group CTF, qui réunit des représentants de banques étrangères et suisses proposant le financement de négoce en matières premières, s'est concentrée sur ce sujet et a discuté des solutions avec Komgo, une plateforme internationale détenue par des banques.

Au cours de l'exercice, l'Association a abordé le thème de la numérisation dans le cadre de plusieurs évènements destinés à ses membres. Ainsi, l'Association suisse des banquiers a présenté ses activités lors d'une conférence et la représentante de l'AFBS au sein de la Commission technique a recueilli les préoccupations et les questions des établissements membres. Des experts d'Allemagne et de Suisse ont présenté la loi UE sur l'IA et ses conséquences pour les banques en Suisse ayant des activités internationales. Lors d'une table ronde, des avocats ont parlé de la signature numérique et de son utilisation – trois formats sont disponibles en Suisse et comme la pratique juridique locale est très pragmatique, la signature qualifiée n'est vraiment nécessaire que dans quelques cas très peu nombreux. Mais cela ne résout pas le problème de la reconnaissance internationale – les autorités continueront à y travailler l'année prochaine, selon le Conseil fédéral. La reconnaissance des contrats numériques par les tribunaux serait également un grand pas dans la bonne direction, car plus le temps passe, plus les contrats commerciaux ne sont plus rédigés et échangés sur papier, mais sous forme digitale – dans les transactions commerciales internationales, cette forme de transmission offre également plus de sécurité car les documents peuvent être échangés sur une plateforme sécurisée avec un accès contrôlé. Au Royaume-Uni et à Singapour, la reconnaissance semble déjà accordée, d'autres juridictions – y compris la Suisse – devraient, espérons-le, bientôt suivre. Une telle démarche constituerait en tout cas un avantage pour le site.

Affaires courantes

Outre les grands thèmes qui ont concerné l'ensemble de la place financière et mis au défi tous les participants, l'Association traite également avec ses membres de nombreuses autres questions – tout aussi importantes mais sans doute moins sous les feux de l'actualité. La mise en œuvre de la Circulaire FINMA Risques Opérationnels en a fait partie cette année encore, et de nombreuses tables rondes et conférences ont été organisées à ce sujet. Ces échanges sont très appréciés par les membres et font l'objet d'une demande récurrente. C'est ce que montre également l'interaction en rapport avec la Circulaire FINMA Risques Financiers Liés à la Nature, où les banques de la catégorie de surveillance 3 ont discuté de questions relatives à la mise en œuvre et ont demandé des éclaircissements à la FINMA sous la coordination du Secrétariat. De

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

même, les banques membres ont demandé à la FINMA, par l'intermédiaire de l'Association, des éclaircissements sur la mise en œuvre de certains points de la Circulaire Règles de Comportement selon la LSFin. Il est désormais clair que, dans le cas des mandats de gestion de fortune, ce n'est pas chaque produit individuel, mais le mandat en soi, qui doit faire l'objet d'un examen de connaissance et expérience pour le client concerné. L'Association joue un rôle croissant dans cette interaction et coordination – les membres sont reconnaissants de pouvoir s'adresser à un réseau de collègues qui, sans travailler dans la même banque, n'en sont pas moins confrontés au même défi.

Les Roundtables sont un format dans lequel les membres de l'Association traitent de sujets d'actualité. Les AFBS Group consacrés à certains domaines d'activité en sont un autre, que les membres de l'Association apprécient pour l'échange d'idées et d'expériences. Outre les groupes Legal&Compliance et Human Resources, qui se réunissent régulièrement depuis de nombreuses années, il existe d'autres groupes thématiques qui ont été créés il y a quelques années seulement. Ainsi, le Group Commodity Trade Finance à Genève se réunit deux fois par an et est devenu un forum d'échange apprécié entre les banques étrangères et suisses. Au cours de l'exercice, des questions relatives à la digitalisation et à la gestion des risques géopolitiques ont été discutées. Des experts dans le domaine de la clientèle commerciale se sont à nouveau réunis à Zurich – l'échange s'est concentré une fois sur les questions fiscales et, lors de la deuxième rencontre, sur le financement de la transition ainsi que sur les besoins des PME suisses vis-à-vis d'une banque : une petite entreprise de conseil a réalisé un sondage et en a présenté les résultats, ce qui a donné lieu à des discussions passionnantes. Dans les domaines de la fiscalité et de la liquidité, les groupes ont adopté un format hybride – les membres se rencontrent en personne à Genève et à Zurich, tandis que les autres participants se joignent à eux en vidéoconférence. Grâce au fait que tous les membres se connaissent bien, l'échange fonctionne également de cette manière.

Contacts avec les autorités

Des échanges réguliers avec des représentants de l'administration fédérale d'une part et des infrastructures de la place financière d'autre part sont d'une grande importance.

L'entretien avec SIX Group a permis une fois de plus de souligner la bonne collaboration et de mettre en avant les intérêts communs d'une infrastructure bien connectée et fonctionnant bien. Le groupe des banques étrangères représente une part importante du volume de négoce et contribue ainsi de manière déterminante à la stabilité et à la liquidité des marchés locaux. Cela apparaît clairement dans les échanges avec la Direction générale de la Banque nationale suisse, qui est très intéressée à comprendre comment les groupes bancaires internationaux évaluent et servent le marché local et l'économie internationale opérant à partir de la Suisse. Bien entendu, les maisons mères respectives jouent un rôle important à cet égard, mais les bureaux locaux des groupes bancaires sont toujours des intermédiaires et des points de contact. Le SECO était particulièrement soucieux de comprendre comment les banques étrangères, avec leur réseau international et leurs dépendances multiples, gèrent les régimes de sanctions. En outre, l'entretien s'est concentré sur les possibilités de financement que les banques peuvent offrir grâce à leur présence internationale. Il a une fois de plus démontré à quel point l'économie suisse est disproportionnée par rapport à son pays et que ce rapport de taille recèle aussi des défis considérables.

En septembre 2024, le Comité a rencontré un membre du Parlement et des associations faîtières à la Maison de l'économie à Berne, chez economiesuisse, et a débattu du rôle de la représentation des intérêts et de la mise

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

en réseau entre l'économie, la politique et l'administration. La volonté d'échanger est manifeste de toutes parts ; les voies sont courtes, l'intérêt est bien présent. Ce sont des facteurs importants qui favorisent la compréhension mutuelle et permettent une politique apte à élaborer des solutions dans l'intérêt de tous. Le président d'economiesuisse a salué l'engagement des banques étrangères et souhaité qu'elles continuent à développer leurs activités et à soutenir l'économie suisse dans ses opérations internationales.

Le même jour a eu lieu la rencontre annuelle avec le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI). À cette occasion, la Secrétaire d'État a déclaré qu'elle était bien consciente de l'importance des banques étrangères pour l'économie suisse. Elle a regretté que la révision de la loi sur le blanchiment d'argent et l'introduction de l'obligation de diligence pour les avocats fassent à nouveau autant parler d'elles. La mise en œuvre de l'accord avec le Royaume-Uni est en bonne voie et une entrée en vigueur en 2026 au plus tard est réaliste pour les deux parties. Les banques concernées s'y préparent. Le Comité a pu évoquer les difficultés rencontrées par certaines banques dans la recherche de banques de correspondance USD. Après la sortie de Credit Suisse, la situation s'est aggravée.

En novembre, le Comité de l'Association s'est à nouveau rendu à Berne pour la séance mais aussi et surtout pour la rencontre annuelle avec la FINMA, qui était cette fois-ci représentée, outre les chefs de département, par son nouveau CEO et sa présidente. Lors de l'entretien, le CEO a montré qu'il comprenait parfaitement le paysage de la place bancaire suisse et qu'il ne voulait pas mettre en danger sa diversité, caractérisée par de nombreux petits établissements. Il attend néanmoins de ces petits établissements qu'ils mettent en œuvre, tout comme les grands, certaines mesures concernant l'organisation interne, la séparation des pouvoirs et le contrôle. La proportionnalité et le régime des petites banques doivent être maintenus. Cela correspond à un souhait très fort de notre Association et c'est essentiel pour la préservation de la diversité de la place financière suisse. Celle-ci se distingue de ses voisines par le fait qu'elle compte de nombreux établissements indépendants de petite et moyenne taille, totalement autonomes ; ils ne se présentent pas simplement sous leur propre nom, bien qu'ils appartiennent à un grand groupe.

Activités de l'Association et questions de personnel

La 52e Assemblée générale de l'Association des banques étrangères s'est déroulée, une fois de plus, en format virtuel. Le taux de participation est plus élevé que lors des événements physiques organisés par le passé et le format laisse la place à un moment de convivialité lors du AFBS Get Together. Celui-ci a eu lieu en 2024 sous un beau soleil dans le parc de l'École Hôtelière de Genève. Le panel s'est penché sur la question du positionnement de la place financière et de sa perception en Suisse et à l'étranger. Ce thème est plus que jamais d'actualité après la transaction UBS-CS et l'écho médiatique qu'elle a suscité. Des intervenants de Suisse et de l'étranger ont fait part de leur point de vue et en ont discuté entre eux. Le public a également apporté de nombreux votes et ainsi contribué à un débat animé. Il en est ressorti que la réputation de la place financière n'est pas aussi entamée à l'étranger que beaucoup le prétendent en Suisse. Mais on ne peut pas non plus nier qu'elle a plus souffert dans certaines régions du monde que dans d'autres. La perception est toujours relative et, en raison des nombreuses turbulences sociopolitiques et de l'incertitude et de l'imprévisibilité qui en découlent, notre pays continue d'être apprécié par beaucoup en tant que place économique.

La participation est également très élevée lors des nombreux événements organisés par l'Association pour ses membres, année après année. En 2024 encore, on en a compté plus de quatre-vingts. La distinction entre les conférences d'information et les tables rondes d'échange d'idées a fait ses preuves: les premières ont lieu sous

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

forme digitale, tandis que les secondes se déroulent exclusivement sur place, à Zurich, Genève et Lugano.

Il y a eu moins de C-Meetings que les années précédentes. L'un d'entre eux a réuni un petit groupe de banquiers et l'ambassadeur du Royaume-Uni pour un échange très précieux sur les relations bilatérales. Les parties sont convaincues que le Berne Financial Services Agreement posera les bases de relations fructueuses et d'une coopération diversifiée dans d'autres domaines. À Lugano, les CEO des banques locales et les directeurs des succursales continuent de se rencontrer deux fois par an; leur principal sujet de discussion était cette fois les relations avec l'Italie et ils ont également invité des experts italiens à cette occasion.

La 52e Assemblée générale a élu Loïc Voide, Deutsche Bank (Suisse) SA au Comité. Elle a également renouvelé le mandat d'Adrian Nösberger, Président, Schroder & Co Bank AG. Elle a également pris acte de la démission d'Anne Marion-Bouchacourt, Société Générale. Dans l'année sous revue, le Comité a coopté en tant que membre du Comité Anke Bridge-Haux, LGT Bank (Schweiz) AG, et Grégory Lambillon, ING Bank N.V., Amsterdam, Lancy/Geneva Branch, dont l'élection sera proposée à l'Assemblée générale en 2025. Depuis lors, le Comité a pris note de la démission de Loïc Voide, Deutsche Bank (Suisse) SA (30 novembre 2024).

Daniel Toreilles, J.P. Morgan (Suisse) SA, représente l'AFBS au Comité de la Fondation Genève Place Financière, tandis que Jacques Luyet, BNP Paribas (Suisse) SA succède à Bernhard Schopper en qualité de représentant au sein de la Commission fiscale de l'ASB. Daniel Wild, Bank J. Safra Sarasin Ltd., succède à Sabrina-Janna Zeyher en tant que représentant à la Commission Finance durable de l'ASB. Andrej Subaric, Citibank N.A., représente l'Association au sein du Swiss Payments Council; Claudia Gurtner, Deutsche Bank (Suisse) SA, dans le groupe de travail E-ID de l'ASB.

La liste actuelle des mandats et représentations de l'Association peut être consultée surwww.afbs.ch \ About Us.

Le Comité tient ici à remercier de leur coopération et de leur engagement toutes celles et tous ceux qui soutiennent le travail de l'Association et s'investissent pour la cause des banques étrangères et du Comité.

Le Comité exprime également sa reconnaissance au Secrétariat de l'Association, dont le travail permanent d'information et de coordination assure l'œuvre efficace de l'Association.

Zurich, mai 2025

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.